

QUESTION ORALE H-1016/08

pour l'heure des questions de la période de session de janvier 2009  
posée conformément à l'article 109 du règlement  
par Paulo Casaca  
à la Commission

Objet: Chute des prix des produits laitiers sur le marché européen

Selon un document de travail de la Commission européenne sur la surveillance de l'évolution des prix d'octobre 2007 à octobre 2008, document joint en annexe à la communication sur les prix alimentaires en Europe, du 21 novembre, page 9, le prix du beurre sur le marché européen a chuté de 30% et celui du lait en poudre de 40%, nous rapprochant inexorablement des prix des d'intervention.

La Commission considère-t-elle que la proposition d'augmenter les plafonds de production de lait qu'elle a formulée il y a un an et qui a été approuvée par le Parlement européen et par le Conseil, devrait être maintenue compte tenu de l'évolution des marchés?

La Commission considère-t-elle que les limites réglementaires concernant l'intervention pour le lait en poudre et le beurre vont être suffisantes pour éviter des conséquences désastreuses sur les revenus des agriculteurs comme ceux des Açores, dont l'activité est totalement tributaire des marchés des produits laitiers comme le lait en poudre et le beurre?

Dépôt: 12.12.2008  
pt